



Mode et hard discount pour homme, femme et enfant à partir de 0,49 € seulement!

vetaffaires.fr



mcafeestore.com



fr.momox.com

Publié par **Olivier Cheilan** | ce matin à 09:58

PRÊTS IMMO : LES TAUX REPARTENT À LA BAISSÉ !

CRÉDIT



ACTU



Les conditions d'emprunts restent au beau fixe dans l'immobilier. Contrairement aux attentes, les taux viennent même de repartir à la baisse, rejoignant presque les plus bas historiques du printemps 2013...



SUR LE MÊME THÈME

Le taux des OAT 10 ans vient de connaître une nouvelle baisse depuis la fin février en revenant proche des 2% après avoir navigué autour de 2,2% depuis la fin janvier. Conséquence directe de la baisse de cet indicateur majeur de la politique commerciale des banques, les taux proposés aux particuliers viennent de connaître de nouveaux ajustements vers le bas.

Des conditions d'emprunt historiquement attractives

« Les taux fixes des crédits aux particuliers sont pour la première fois depuis quelques mois à nouveau clairement orientés à la baisse », observe le courtier Empruntis dans son dernier baromètre. En ce début mars, Empruntis note ainsi des baisses de 0,05% sur l'ensemble des durées et même de 0,1% sur les taux à 20 ans. Un taux moyen sur 15 ans se négocie aujourd'hui à 3,10% et à 3,45% sur 20 ans. Quant aux taux réservés aux meilleurs dossiers, ils peuvent descendre jusqu'à 2,5% sur 15 ans ou à 2,85% sur 20 ans. Nous ne sommes donc pas loin des plus bas historiques du printemps 2013 !

Premier temps fort habitat de l'année

« La situation exceptionnelle que nous connaissons actuellement est liée à des taux longs très bas d'une part mais également au premier temps fort habitat de l'année qui bat son plein et avec lui les nombreux salons accompagnés de leurs taux promotionnels habituels », explique Maël Bernier, porte-parole d'Empruntis.

Trop beau pour durer ?

Maël Bernier estime toutefois que cela ne devrait pas durer et garde un pronostic de remontée des taux dans le courant du second semestre 2014. Le courtier Emprunt Direct se veut également prudent car « si les établissements bancaires ont profité de la baisse des rendements des emprunts d'Etat pour adopter une position offensive, contrairement aux attentes, reste à savoir si le mouvement baissier des taux longs sera pérenne, ce qui est loin d'être certain ».

Emprunt Direct souligne aussi que les banques ont opté pour une baisse sensible de leurs taux en mars, début du premier temps fort de l'année immobilière. « Et ce pour être bien positionné durant cette période stratégique d'un point de vue commercial ».

Credixia reste très optimiste pour la suite

Le concurrent Credixia reste de son côté très optimiste pour l'année entière. « Il peut y avoir des baisses ou des hausses ponctuelles de certaines banques, à une période donnée, pour répondre à des objectifs commerciaux. Mais avec les taux d'emprunt accordés aux banques, qui disposent de fortes liquidités, il n'y a aucune raison, à l'exception d'évènements majeurs en France ou en Europe, que les taux augmentent significativement », affirme Credixia.



ACTU

ENCADREMENT DES LOYERS : 1 LOGEMENT SUR 5 SERA CONCERNÉ DANS LES GRANDES VILLES (/IMMOBILIER /ACTUALITES /ENCADREMENT-DES-LOYERS-1-LOGEMENT-SUR-5-SERA-CONCERNE-DANS-LES-GRANDES-VILLES-1332.HTML)

L'observatoire Clameur estime que pour les logements visés par la mesure, les loyers subiront des baisses de 15% à 29% selon l'agglomération

ACTU

LES LOYERS BAISSENT DANS PRÈS DE 4 VILLES SUR 10 (/IMMOBILIER /ACTUALITES /LES-LOYERS-BAISSENT-DANS-PRES-DE-4-VILLES-SUR-10-1326.HTML)

D'après l'analyse de Clameur, les loyers des studios ont commencé l'année 2014 avec un repli correspondant à une baisse annuelle de 1,1%. Dans l'ensemble, les loyers progressent toutefois de 0,2%

ANALYSE

FRAIS DE NOTAIRE : PAS DE HAUSSE EN 2014 À PARIS ET DANS LES YVELINES (/IMMOBILIER /ANALYSES/FRAIS-DE-NOTAIRE-PAS-DE-HAUSSE-EN-2014-A-PARIS-ET-DANS-LES-YVELINES-1317.HTML)

Depuis le 1er mars, les droits de mutation, qui constituent la plus grosse partie de ce qu'on appelle communément les "frais de notaire", sont passés de 3,8% à 4,5% du prix d'un achat immobilier dans l'ancien, dans certains départements.

(<http://ad.doctissimo.fr/5c/www.boursier-pubs.com/aev/immobilier/actualites/exclu/1329617782/x06/OasDefault/default/empty.gif/31646345376c4d584178304144447868>)